

# Comment associer les citoyens à la gestion des crises ?

## Détails des Séances 1 et Séances 2

<b>1. Cellule citoyenne</b>	<b>2</b>
Séance 1 : pistes	2
Séance 2: défis et idées	2
Discussion avec l'expert	3
<b>2. Réserve citoyenne</b>	<b>4</b>
Séance 1 : pistes	5
Séance 2 : défis et idées	5
Discussion avec l'expert	7
<b>3. Groupes de parole participatifs + espaces de paroles</b>	<b>9</b>
Séance 1 : pistes	9
Séance 2: défis et idées	9
Discussion avec l'expert	10
<b>4. Référent permanent</b>	<b>12</b>
Séance 1 : pistes	12
Séance 2: défis et idées	12
Discussion avec l'expert	14
<b>5. Service citoyen</b>	<b>15</b>
Séance 1 : pistes	15
Séance 2: défis et idées	15
Discussion avec l'expert	16

# 1. Cellule citoyenne

Commission délibérative bruxelloise :

“Création d’une **cellule citoyenne** dans l’organigramme des administrations publiques.

Elle aurait pour objectif d’établir un **contact direct** entre les citoyens et l’administration communale. La cellule citoyenne pourrait aider l’administration à **identifier et préciser les besoins** des citoyens.

Cette cellule serait composée de **citoyen.ne.s tirés au sort**. Le tirage au sort des participants serait non contraignant et la durée de ce mandat est à déterminer.”

## Séance 1 : pistes

- **Sélection** : ceux qui veulent s’inscrire et qui ont + de 18 ans.
- Etablissement d’une **charte** à respecter
- **Mise en place** : la **Commune** car elle comprend les subtilités propres à chaque quartier
- Besoin d’avoir quelque chose de **représentatif** (toutes les tranches d’âge par ex.)
- **Besoin** d’avoir un **intérêt important** avant de réellement commencer la mise en place (sinon ça ne sert à rien)
- Avoir **l’information** sur la cellule citoyenne sur un site internet, journal communal, Facebook, ...
- Faire **appel au Conseil Citoyen Forestois** (les membres répondent présents et sont déjà mobilisables)

## Séance 2: défis et idées

### → Motivation :

- Réunions assez fréquentes pour souder le groupe et renforcer le sentiment de responsabilité
- Apprendre et développer de nouvelles compétences
- Faire appel aux conseils citoyens : ils sont motivés
- Citoyenneté / Échapper à l’isolement, échanges, nouvelles connexions
- Trajet vers travail (communal, sécurité, quartier)
- Exercice physique
- Rémunération

### → Organisation :

- Il faut un responsable que les participants peuvent contacter
- L’organisation doit se faire par la Commune (la cellule y existe déjà ?)
- A quelle fréquence se réunirait-t-elle (pour que ce ne soit ni trop ni trop peu) ?

- Créer de la régularité de groupe en période de stabilité
- Avoir une réserve de gens en cas d'absence (suppléants)
- Inviter des représentants de groupes existants (scouts, croix rouge, centre culturel, press

**→ Critères de sélection :**

- Nombre de membres
- Représentativité (= / quartier, age, ....)
- Compétences
- Capacité de travail
- Qualité d'écoute
- Diversité des qualifications et expériences
- Transmission de l'information (transparence)

**→ Légitimité :**

- Comment rendre les décisions de la cellule légitimes ?
- Fréquence
- Extra formation
- Être au service de tous les composants de la Commune
- Personnes de la Commune doivent être représentées
- La Commune peut faire appel aux conseils de citoyens qui existent déjà.
- Avoir une diversité d'âge
- Participants tirés au sort
- Légitimité du leader.
- L'autonomie

## Discussion avec l'expert

→ Ajouter dans **l'organigramme** de la commune cette cellule citoyenne

**Expert :** c'est de la compétence du Collège de régler cela.

→ Il existe déjà des citoyens mobilisés : le conseil citoyen peut servir de base. Il faudrait aussi veiller à avoir des représentants de personnes âgées, des scouts, des jeunes, des travailleurs, ... Avoir un petit groupe de base avec des personnes qui se connaissent, on connaît les compétences de chacun.

**Expert :** cela pourrait avoir de l'impact dans la mesure où il y a beaucoup d'intéressés parmi les personnes présentes.

**→ Les moments de crise à privilégier ?**

**Expert :** La gestion de crise est encadrée par la loi. C'est le Bourgmestre qui coordonne le "comité stratégique de coordination" et travaille avec les différents représentants des disciplines (un de la police, un des pompiers, un de la protection civile, un de la commune, ...). Avoir une cellule citoyenne pour intervenir aurait donc peu de sens. Cependant, il pourrait y avoir un ambassadeur de quartier présent comme point de contact.

Si on fait la distinction entre deux différents types de crises, il y a les crises intenses nécessitant une intervention rapide et efficace et les crises plus longues. Dans le premier cas, il serait difficile pour un conseil citoyen d'avoir un impact (il faut agir vite, moins il y a d'intermédiaire mieux c'est). C'est dans les crises les plus longues que les citoyens pourraient agir.

Un enjeu qui serait pertinent à creuser est le moment d'après crise. Dans la phase de rétablissement de crise, dans le retour à la vie quotidienne, il faut réfléchir ensemble à la manière dont il faut rétablir la situation, ce qui s'est bien passé, ce qui n'a pas été, ...

Dans les moments "hors crise", une cellule citoyenne réfléchit déjà sur des questions générales. Il pourrait être pertinent d'y intégrer des formations sur la prévention de crise par exemple.

#### **Idées qui émergent :**

- o X

## 2. Réserve citoyenne

Commission délibérative bruxelloise :

“La création d’une **réserve de citoyennes et de citoyens** volontaires et mobilisables en tant de crise.

Les « **collectifs** » (associations, asbl, groupements, entreprises, etc.) ont également la possibilité de se porter volontaires sur cette liste. La réserve pourrait répertorier les différentes **spécificités et expertises de chaque citoyen**.

Cette liste doit être gérée au niveau communal et intégrée au sein d’une plateforme fédérale. Les personnes inscrites dans cette réserve se voient offrir des **opportunités de formation** et des **informations** les aidant à se préparer pour agir en temps de crise. Ces personnes volontaires sont, en outre, des **interlocuteurs** privilégiés lors de l’élaboration des plans officiels de gestion de crise. Les informations relatives à cette réserve volontaire sont **accessibles aux différents niveaux de pouvoir** compétents pour gérer une crise.”

### Séance 1 : pistes

- X

### Séance 2 : défis et idées

#### Défis :

- Modalités d’avertissement aux citoyens qui sont dans la réserve
- Comment on communique et qu’est ce que l’on communique (communication,, gestion, coordination)
- Pour quels types d’interventions les autorités ont-elles besoin de réserve citoyenne ?
- Qui coordonne la réserve ? Un responsable communal ? Un réserviste ?
- Formation de base commune à tous ?
- Comment maintenir la liste de réserve à jour ?
- Pour quels types de crises fait-on appel aux citoyens ? Les définir! Aussi pour la prévention ?
- Contenu : pour quels types de missions ? Pour quels types de crises ? Quid de la prévention ?
- Modalité de sélection : quel profil ?
- Cadre légal et obligation + protection de la vie privée
- Liste des membres seulement accessible aux autorités compétentes ?

- Comment préserver “protection de la vie privée” -> infos sur les personnes, leur profession, leur adresse, ...
- Comment sélectionner cette réserve ? Profil, critères,
- Importance de prendre en compte le cadre légal
- Obligation pour l'employeur de libérer son employé en cas de crise ? μ
- Quelles seront les obligations permanentes ? Réunions ?

### **Idées :**

#### **→ Cadre légal**

- Combien de temps, combien de fois
- Quel âge ?
- Nécessaire d'avoir un diplôme, une formation, une expérience spécifique ?
- Protection des données privées (RGPD)
  - Portail central accessible seulement pour les autorités et les réservistes
- Droits et devoirs des réservistes
  - Création d'une charte précise à rédiger en concertation (juristes, autorités, réservistes)
- Obligation légale pour l'employeur de libérer le réserviste
  - Clause à ajouter dans le contrat de travail ?
- Un uniforme/brassard/signe distinctif
- Un macaron à coller sur notre fenêtre/porte ?

#### **→ Gestion (communication, coordination, formation, base de données)**

- Comment les citoyens peuvent manifester leur présence ou non ? -> avoir une idée précise du nombre d'intervenants ? Rapide et efficace.
- Recenser toutes les personnes qui ont un brevet de secouristes par exemple (sur le territoire de la commune)
- Communication : SMS à tous (ceux qui veulent faire partie de l'équipe volontaire (type BE Alert)
- Base de données : responsabilité de la commune -> vérifier tous les 6 mois (par ex. SMS + réponses) -> radiation en cas de non réponse
- Formation. De base : obligations et droits/cadre légal. + Formation spécifique selon profils.
- Evènements régulier pour toute la réserve (infos, communication de la commune sur l'actualité, assister la commune dans la prévention)
- Faire un état des lieux susceptibles d'être réquisitionnés
- Formation premiers secours pour tous les volontaires

#### **→ Définir le contenu**

- Quels types de missions ?
- Quels types de crises ?
- Quid de la prévention

### Exemples de crise et missions nécessaires :

- Des familles sont en crise -> garde des enfants pour les décharger
- Un obstacle est tombé sur la route -> 30 personnes nécessaires
- Un car de touristes pris en otage -> loger les familles
- Etablir les besoins : sur base des "lessons learned" + focus sur la prévention/signaux
- Différents "niveaux" de volontaires : ceux impliqués régulièrement dans la prévention et ceux juste en cas de crise (+ faire la différence entre profils généraux et spécifiques)
  - Ex. avoir des relais médicaux et infirmiers en cas de crise "santé".
- Une personne coincée dans un ascenseur : quelqu'un pour venir lui parler/chanter en attendant les secours

### → **Sélection des membres de la réserve**

- Quels critères ? Quels profils ? Combien au total ?
- Profils cool résistants au stress
- Gens rigolos qui arrivent à déstresser les victimes et la population
- Sélection de nombreux profils en fonction du type de crise
- Sélection gérée par des spécialistes dans le domaine (construction, logistique...) (tests "live")
- "Tests live" sous forme de jeux et possibilité de se former pour combler les lacunes
- Les personnes âgées peuvent soutenir le processus et aider au développement des autres personnes dans la réserve.
- Type de sélection (beauty contest, interview, recommandation par une association)
- Définir des experts selon profils
- Critères : capacité à collaborer et travailler en équipe, communication, critères spécifiques au "job", résiste au stress

### **Discussion avec l'expert**

- Établissement d'une **charte pour les volontaires** pour bien cadrer leur mission. Éviter que des personnes ne prennent trop de pouvoir. Définir dans quels cas on pourrait mobiliser les volontaires, pendant combien de temps, l'obligation d'intervention, l'âge. Idée de permettre au travailleur de quitter son travail en cas de crise (et s'inspirer des pompiers volontaires).

**Expert** : l'idée de la charte est prévue. Le volontariat ne permet pas de réquisitionner. Elle garde la liberté pour les citoyens s'ils ne sont pas disponibles, de ne pas venir. Le but de la réserve est d'avoir un réseau qui serait utile pendant un moment de crise spécifique. Une nouvelle loi communale prévoit que l'assurance de la commune soit prise en compte quand les citoyens interviendront.

- Espace disponible nécessaire : "**réserve matérielle citoyenne**" (ex. si on a besoin d'un certain type de matériel, d'un terrain)

**Expert** : l'idée d'avoir besoin d'un espace, d'un terrain, n'a pas lieu d'être. C'est déjà prévu. La loi de sécurité civile permet de réquisitionner en cas de crise. Mais l'idée de la réserve matérielle citoyenne pourrait être très utile. Si on a besoin de couverture, il pourrait être utile de le savoir. Mais peu d'impact. Même s'il est difficile de lister tout ce dont on pourrait avoir besoin. La plupart du temps, la commune, la Région ou l'Etat a prévu des ressources matérielles nécessaires. Si on a besoin d'un élément précis à un moment donné, un appel pourrait être lancé.

→ Recruter des gens sur base de leur profil ?

**Expert** : Pourquoi le profil jouerait un rôle ? Peu importe quelle intervention, le profil est le même : quelqu'un de motivé, de disponible et qui va écouter ce qu'on lui dit, être autonome,....

**Intervention** : "Oui mais certaines personnes ont des compétences spécifiques qui pourraient être très utiles en cas de crise".

**Expert** : Oui mais le recrutement ne se ferait pas sur base du profil. Les compétences seront mobilisées pendant le temps voulu.

### **Idées qui émergent :**

- Une fiche avec les membres de la réserve pourrait être faite avec les compétences des gens ainsi que les ressources matérielles qu'ils pourraient être prêtées en cas d'urgence.



# 3. Groupes de parole participatifs + espaces de paroles

Commission délibérative bruxelloise :

“La mise en place de groupes de parole participatifs, physiques ou numériques, permettant aux citoyennes et citoyens de communiquer leur ressenti sur les mesures appliquées + mise en place des espaces de parole.”

## **Groupes de paroles :**

Soit au moment d'une crise, soit lors de l'évaluation de celle-ci. L'objectif est de permettre aux décideurs de savoir comment la population a vécu la crise.

## **Espaces de paroles :**

Mise à disposition d'une salle à l'échelle communale ou régionale à destination des citoyennes et des citoyens pour les aider à traverser une crise sur le plan psychologique, administratif, économique, etc.”

## **Séance 1 : pistes**

- Traiter proposition 9 et 10 ensembles
- Importance de veiller à l'inclusivité
- Encadrement : par des professionnels
- S'associer au monde associatif

## **Séance 2: défis et idées**

### **→ Quand**

- Quel moment de la journée/ du mois ?
- Pourquoi pas un espace ouvert tout le temps ? (être préparé dès qu'une crise arrive)
- D'abord former les gens pour savoir faire un accompagnement aux groupes de parole
- Communication (le média, la personne de contact, le téléphone, ...) => éducation civique
- Comment décider le thème de discussion ?

- Combien de personnes pourraient participer ? Quel âge ?
- Aspect logistique : les gens ne vivent pas dans le même environnement
- Entraîner d'autres citoyens à sensibiliser aux autres
- Trouver des ASBL qui sont engagés dans le domaine et faire des échanges
- Qui pour s'occuper du suivi ?
- Encadrement par des professionnels, des volontaires et le monde associatif

### → Problèmes / barrières

- Barrière de la langue : avoir un langage commun pour discuter -> faire appel à des traducteurs ?
- Avoir des bénévoles formés et prêts pour secourir et venir en aide
- Gratuité ?
- Solidarité, unité et cohésion de toutes les forces surtout le système nécessaire, à temps et à l'heure pour neutraliser tout mal
- Avoir un service de prévention tous les 15 jours où il serait possible de se former d'abord.
- Créer des boîtes à questions/réponses dans les quartiers (comme une boîte à livre), pour permettre aux citoyens de communiquer
- Surtout identifier et protéger les plus vulnérables en premier.
- Comment communiquer et joindre les citoyens
- Avant & Après
- 1 fois le groupe de parole constitué, abordons les leçons des crises précédentes
- Faire un résumé de toutes les crises précédentes pour pouvoir "gérer" l'inattendu
- Faire une liste des leçons des crises précédentes et pointer ce qui a été résilient
- Donner la parole à chacun pour lister avant la crise
- Cerner ce qui "pose" problème
- Pointer les manquements

### Discussion avec l'expert

→ Créer pour les citoyens une **boîte à question** (même idée que les boîtes à livre qui existent déjà). Cela donnerait la possibilité à tous (même ceux qui n'ont pas de téléphone) d'écrire à propos de situations délicates qu'ils traversent.

**Expert** : en cas de crises intenses, les gens n'auront pas le temps de déposer leurs préoccupations dans la boîte à question (donc faible impact).

→ Avoir des **personnes compétentes** pour pouvoir accueillir les gens qui traversent des crises. Les espaces permettent autant la parole que l'écoute.

**Expert** : diverses interventions psychosociales sont déjà mises en œuvre par la commune (cpas, éducateurs, assistants sociaux y travaillent déjà) .

→ **Identifier** quartier par quartier **les personnes isolées**. Avoir des appels de certaines organisations (ex. des distributions de potage permettent d'avoir un moment où les personnes puissent venir et discuter).

**Expert** : le fait d'identifier des personnes isolées, précaires, ... sont des missions d'ordre sociales (éducateur, travail de rue, ...). Ce n'est pas vraiment pris en compte dans la gestion de crise. En cas de crise, avoir un cadastre des personnes isolées ne sert pas à grand-chose car dans l'urgence, on évacue des immeubles, on frappe à la porte, ...

**Réponse** : oui mais par exemple en cas de canicule, les gens peuvent en souffrir et avoir besoin d'aide mais rester dans leur coin. Le but ici c'est vraiment d'encourager le rôle de vigilance des citoyens.

**Réponse** : des associations subventionnées par la commune s'occupent déjà de l'isolement des personnes et de les mettre en lien avec des personnes volontaires. Mais cela ne prend en compte que les personnes qui sont enregistrées. Ex. La commune a envoyé des courriers à l'ensemble de la population (de + de 65 ans, en se basant sur le registre de la population), pour les inviter à communiquer s'ils avaient besoin d'aide. Mais il y a des trous dans la raquette. Des gens n'ont pas reçu le courrier.

#### **Idées qui émergent :**

- Mixer rôle du référent et boîte à idées. Le référent jouerait le rôle de messenger à la cellule citoyenne en relayant ce qu'il se trouve dans les boîtes à idées.
- Conseil sur la mise en œuvre : la cellule citoyenne peut servir pour les groupes de parole.
- Temporalité et intensité de la crise : importance de distinguer les éléments de crise intense et les crises plus longues.

# 4. Référent permanent

Commission délibérative bruxelloise :

“L'établissement d'un référent permanent par quartier.

La mission de ce référent est de **connaître les personnes de son quartier**, avec une attention particulière aux personnes en situation de fragilité.

En temps de crise, cette personne est une **courroie de transmission** entre l'administration communale (dont les gardiens de la paix), l'agent de quartier et les personnes du quartier pour faire descendre et remonter l'information.

La **désignation** de ce référent est faite **par les citoyens**, selon des modalités à définir. “

## Séance 1 : pistes

- Il ne faut pas qu'il soit surchargé de travail
- Son rôle doit être précis et encadré
- Comment faire pour que ça ne s'essouffle pas
- Est-ce adéquat d'avoir un référent uniquement pour la gestion de crise ?

## Séance 2 : défis et idées

### Défis :

- Comment choisir le référent ? Vote ? Tirage au sort ? Sur quelle base celui-ci sera-t-il désigné ?
- Quelles seront les fréquences de travail ? Va-t-il s'occuper uniquement des crises ou de toutes les thématiques ponctuelles ?
- Sera-t-il assez outillés pour répondre à toutes les potentielles questions qui lui seront posées ? Une seule personne sera-t-elle en mesure de relever ce défi ?
- Il faudrait plusieurs personnes (âge, situation sociale, disponibilité, ...). Peut-être UN responsable.
- pourrait -t-il faire partie du comité de quartier ?
- Comment le choisir ? Personnalité ? Opinion ?
- Ne faudrait-il pas plusieurs personnes , Surcharge ! En faisant une liste tournante pour l'année
- Ils ne doivent pas seulement servir de boîte aux lettres mais doivent également faire partie du processus décisionnel à l'effet de faire entre les souhaits des citoyens
- Faire voter le quartier et avoir une liste de personnes pour l'année

- Aller vers les comité de quartier et constituer une tournante mensuelle dans le comité de quartier
- Regarder par quartier qui a envie de s'impliquer dans le rassemblement des besoin en tant de crise (porte à porte, campagne, démarchage)
- Qui voterait ? De quelle manière le vote se passerait-il ?
- Comment vont-ils travailler concrètement ? Doit il remonter directement les éventuelles plaintes ou suggestions des citoyens ou doit-il les regrouper et envoyer à une date convenue ?
- Seront-ils disponibles à temps plein pour les citoyens ? Doit il être rémunéré pour mieux exercer sa mission et être assez disponible ?
- Faire un collège de référents qui siège en troïka ; référent qui préside pendant X temps.
- Avec quelles autorités serait-il mis en contact ? Police, bourgmestre, pompier, ...

### **Idées :**

#### **→ Le fondement de ses prérogatives**

- Ce sont les citoyens qui définirait les prérogatives de ces référents et les heures de travail
- Il faut un règlement qui fonde leurs pouvoirs et leur légitimité
- Ces référents en leur qualité peuvent formuler de recommandation et en cas d'urgence prendre des mesures qui s'imposent aux citoyens
- Quels seront les moyens ?

#### **→ Organisation pratique**

- Une réunion par semaine pour lister les demandes à transmettre à la commune tout les lundis matins.
- Elaborer un règlement clair pour le référent permanent
- Ouvrir un local où trouver le référent (avec une tournante jour/nuit)
- Distribuer des talkie walkies à chaque ménage relié au référent à la commune / petit bouton d'alarme relié à la commune
- Construire des bunkers collectif / zone (100 personnes)
- Mettre à disposition une boîte aux lettres/ mail en cas de besoin non direct

#### **→ Pertinence du référent**

- Il doit être de facto membre du conseil communal et doit avoir un droit de vote
- Ils doivent être dispo 24/24
  - oui mais impossible pour une seule personne ! Instaurer des horaires (sauf pendant urgences)
- Communiquant entre les autorités et les citoyens
  - Pour se faire il doit travailler à la commune à temps plein pour transmettre et faciliter les infos ascendantes et descendantes;
- En cas de crise il peut faire voter et appliquer une loi d'urgence directement s'il en trouve l'utilité

- Il peut être organisé une réunion mensuelle pour tout volontaire à l'effet de faire valoir ses observations et éventuellement des plaintes à remonter.
- Les infos venant de l'administration doivent être relayées par un système de porte à porte par le biais des agents de la paix sous la coordination du référent

## Discussion avec l'expert

→ Avoir un local dédié pour le référent de manière à ce qu'on puisse facilement le trouver

**Expert :** faible utilité en tant de crise, ce ne serait pas vraiment efficace. Le rôle du référent serait d'aller sonner aux portes, d'activer un groupe WhatsApp, mais pas vraiment de rester assis dans un bureau.

→ Le représentant jouerait le rôle de messenger pour faire remonter le point de vue et le vécu des citoyens

**Expert :** Tout citoyen peut parler directement aux élus au conseil communal.

### Idées qui émergent :

- L'objectif serait d'avoir un référent qui connaît tout le monde et qui fait partie de la réserve.
- Il faut définir clairement le périmètre du "quartier".
- En phase de gestion de crise, une personne extérieure ne peut pas être présente dans le comité stratégique de concertation. Mais s'il fait partie de la réserve citoyenne, cela pourrait se faire. Il pourrait assister aux réunions opérationnelles (pendant l'intervention) et participer au débrief et retour d'expérience en fin de crise pour expliquer ce qui a été et pas été du côté du citoyen.
- Le choix du référent serait fait via le biais d'un vote afin de refléter la volonté de la commune. Une personne capable de réaliser la mission. Idée de faire une charte pour régir ses prérogatives.

# 5. Service citoyen

Commission délibérative bruxelloise :

“La mise en place d’un service citoyen accessible à tous les jeunes Bruxelloises et Bruxellois.

L’objectif du **service citoyen** serait de **développer des valeurs de solidarité**, de construire des liens avec des jeunes de tous horizons et d’acquérir une formation.

Les **missions couvertes** par le service citoyen sont organisées en partenariat avec des **associations actives** dans l’accès à la culture et à l’éducation, l’environnement, l’aide aux personnes et l’éducation par le sport.”

## Séance 1 : pistes

- Bonne idée, mais besoin de reformuler le nom pour éviter la confusion avec des dispositifs qui existent déjà
- Qu’est-ce qu’on entend par jeune ? Faut-il reformuler la notion ?
- C’est seulement un service volontaire
- Est-ce transversal ?

## Séance 2: défis et idées

### → Fonctionnement / Gestion

- Avec les associations de jeunes
- Budget : prioriser les subventions de la commune aux associations qui “emploient” des jeunes volontaires (sur 3 ans).
- Créer des clubs de quartier avec les volontaires du même quartier/bâtiment(en lien avec le référent de quartier)
- Durée : 2h/semaine + 1h30 mensuelle pour mise en commun,
- encadrement, formation (crises), sur 3 ans pour faire profiter de l’expérience acquise
- On demande dans les bâtiments qui serait intéressé
- Diffusion des appels au volontariat parmi les relais des jeunes (écoles, activités périscolaires, club sportif, réseaux sociaux et influenceurs)
- Gestion: comment pérenniser l’intérêt ?
- Fonctionnement : autoritaire, bénévole ?

### → Raison d’être

- Défis : pour enseigner le principe de solidarité, il faut (1) des enseignants capables (2) des moyens pour les former

- Que signifie vraiment solidarité volontaire ? La solidarité est un sentiment qui n'est pas volontaire mais inné.
- Être jeune est avant tout un état d'esprit et n'a rien à voir avec l'âge. Les jeunes ont moins de temps libre que les adultes
- La solidarité ne se commande pas, on l'a ou on ne l'a pas. Elle ne peut pas s'obtenir que par l'éducation. Cela vaut pour les associations qu'elles soient sportives, culturelles, communautaires, ....

### → Recrutement

- Mise en place d'un diplôme de volontariat pour une expérience de 1-2-3 ans, reconnu dans toutes les communes de Bruxelles et auront droit à des validations en vue d'un diplôme de l'enseignement officiel
- Valorisation publique (évènement)
- Trouver les intéressés -> leur donner les moyens de s'y intéresser -> les payer suffisamment
- Le financement peut se faire par l'Etat ou la Région. L'encadrement par la Commune.
- Être attractif : rendre le citoyen fier de son implication
- Former les personnes dès le début de l'enseignement et contrôler les aptitudes obtenues en rémunérant les formations supplémentaires.
- Disponibilité des associations dans la durée
- Développer l'intérêt chez les jeunes, ils ne sont pas toujours au courant des besoins ou obligations.

## Discussion avec l'expert

→ Avoir recours au **tissu associatif**

**Expert** : mêmes formations et compétences obtenues que dans une réserve citoyenne. Mais le tissu associatif ne permet pas d'y arriver concrètement. C'est une aide et une plus-value (pour le recrutement par exemple) mais elle n'a pas les compétences pour former.

→ Mise en place d'un diplôme de volontariat, de validation d'expérience. Reconnaître factuellement les compétences obtenues.

**Expert** : Beaucoup d'impact et pas difficile à mettre en œuvre car ça existe déjà en quelque sorte. Il s'agit d'un certificat validé par le centre de crise national. Tout le monde peut avoir accès à une formation avec tous les gestes, les interventions. Ça dure un an et 3 types d'exercices différents sont présentés. Les "diplômés" peuvent ensuite être mobilisés pour la réserve citoyenne.



**Idées qui émergent :**

- Il faut définir l'âge des jeunes majeurs (18-25 ans) mais globalement quelqu'un qui aurait du temps et qui a de la maturité.
- Importance de définir le contenu du service citoyen.
- L'éveil à la citoyenneté est une bonne idée mais dans la gestion de crise difficile à mettre en place.
- L'enjeu principal : avoir des gens du quartier de tout âge capables d'aider lors de diverses situations (grâce à des formations) mais le tissu associatif n'aura qu'un faible impact.

\* \* \*